Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 459

Artikel: Un succès féministe à Genève : l'élection d'une femme juge à la Chambre pénale de l'enfance

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262026

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A.

14 SEPTEMBRE 1935 — GENEVE

VINGT-TROISIÈME ANNÉE. — No 459.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE GENÈVE

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mlle Emilie GOURD, Crêts de Pregny
ADMINISTRATION
Mlle Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de Chèques postaux I. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS
SUISSE. . . . . Fr. 5.—
ÉTRANGER . » 8.—
Le numéro . . » 0.25
Les abonnements partent du 1er janvier. A partir de Juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES
La ligne ou son espace : 40 centimes
Réductions p annonces répétées

L'enthousiaste est celui qui marche les bras tendus vers la vie en portant Dieu dans son cœur.

Benjamin VALLOTTON.

Un succès féministe à Genève

L'élection d'une femme juge à la Chambre pénale de l'Enfance

C'est une grande joie pour nous de pouvoir annoncer à nos lecteurs que la candidate présentée à la votation populaire par nos organisations féminines genevoises, Mlle Blanche Richard, a été élue en tête de liste, ayant recueilli 11.045 voix, alors que M. Jeanneret, élu président du tribunal de l'enfance, qui vient le premier des candidats masculins, en a groupé 10.950. C'est un beau succès, et dont nous sommes enchantées à un double point de vue: au point de vue féministe, car c'est la première fois que, chez nous, nous voyons des hommes élire une femme à un poste de confiance et de responsabilité, ceci d'autant plus que notre minorité politique nous infériorisait singulièrement dans la campagne à mener; et du point de vue de la protection de l'enfance, toutes les opinions, tous les jugements que, durant cette campagne, nous avons recueillis de bouches différentes sur Mlle Richard et son œuvre à la Maison de rééducation des Charmilles, nous ayant confirmé ses rares capacités à remplir ces fonctions si délicates et complexes.

Pourquoi faut-il que notre joie soit assombrie par l'insuccès de notre deuxième candidate, si remarquablement qualifiée aussi, et si justement populaire dans tant de milieux, Mme le Dr. Golay-Oltramare ? Insuccès dû uniquement aux combinaisons des partis, qui se sont partagé le gâteau des fonctions à remplir, et qui, ayant trop de demandes à satisfaire, ont délibérément éliminé la seconde candidature féminine. En effet, seul, le parti peu nombreux et peu important dit « jeune radical » avait inscrit ces deux noms féminins sur son bulletin de vote, alors que tous les partis dits « bourgeois » s'entendaient sur la candidature de Mlle Richard, et que le parti socialiste, après avoir d'abord annoncé une candidature féminine, concentrait ses efforts sur celle d'un médecin, et, laissant en blanc le poste de Mlle Richard, nous évitait ainsi une opposition et une lutte, qui aurait risqué de tourner à notre désavantage. L'étude de ces listes électorales, comme celle des chiffres recueillis, est instructive et intéressante à bien des points de vue...

Il nous faut donc espérer qu'à une prochaine élection, il sera possible de faire élire une deuxième candidate, la preuve ayant été irréfutablement faite à ce moment-là à quel point est indispensable la collaboration féminine à la Chambre pénale de l'enfance. Et cette preuve, nous savons d'avance comment Mlle Richard, à laquelle nous adressons nos plus chaleureuses félicitations pour son élection, va, durant cette période de quatre années, nous la donner.

Lire en 2me page:
Les femmes et la Société des Nations: une manifestation pour la paix des féministes internationales. — Liste des femmes déléguées.
L. H. P.: *Les femmes et la démocratie. La « Journée romande ».*

En 3me et 4me pages:
G. TCHICALOFF: *Les moyens d'existence des femmes chefs de famille.*
Nouvelles des Sociétés

En feuilleton:
Que lisons-nous? — Publications reçues.

Une manifestation des suffragistes genevoises

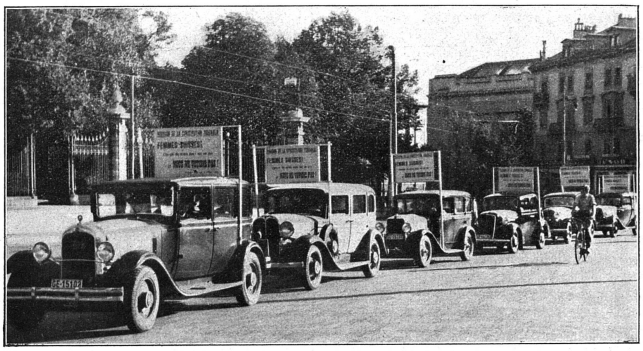

Photo Geiselard *Cliché Mouvement Féministe*

Le défilé des autos féministes portant l'affiche jaune de l'Association pour le Suffrage, la veille de la votation fédérale.

Les femmes et la démocratie

La votation du 8 septembre

Le gros effort accompli par le Groupement « Les femmes et la Démocratie » a certainement contribué pour beaucoup à éveiller l'intérêt de nombreuses femmes, en attirant leur attention sur l'importance de cette votation. Le rejet à une si forte majorité de l'initiative de revision a été salué avec satisfaction par beaucoup d'entre elles, ceci pour les raisons très bien exposées par une de nos collaboratrices dans notre précédent numéro.

Mais il ne s'ensuit pas de ce vote que l'activité de ce Groupement doive se ralentir. Nous l'avons souvent dit: nous considérons cette activité comme de caractère essentiellement éducatif, et chacun sait que toute œuvre d'éducation est œuvre de longue haleine. Une très grande tâche s'impose donc à toutes celles, éducatrices, mères, citoyennes conscientes de leurs responsabilités, qui doivent faire comprendre à toute une génération, désireuse de changement ou trop admiratrice de systèmes politiques étrangers, la valeur des principes essentiels sur lesquels est basée l'organisation de notre pays.

(La suite en 2e page.) E. GD.

Les enfants difficiles et leur milieu familial

Il y a un sous-titre à ce volume instructif, c'est celui-ci qui en précise le contenu: « L'activité d'une consultation médico-pédagogique. » Nous sommes donc tout de suite renseignés. Lisons ensuite l'introduction du Dr. Ed. Claparède, puis l'avant-propos de l'auteur, et si peu familier que nous soit le sujet, nous éprouverons à la fois une vive curiosité de le connaitre davantage et une certaine appréhension de n'être pas à la hauteur, voire le regret d'aborder trop tard ce domaine de la pédagogie nouvelle.

Voilà vingt-deux ans que fut fondée par le professeur Claparède la consultation médico-pédagogique de l'Institut J.-J. Rousseau, la première du genre en Europe. Ce fut lui-même, médecin et psychologue, qui en assura d'abord le service, en collaboration avec d'autres médecins. Depuis 1929, elle est dirigée, du côté médical et psychiatrique, par le Dr. Henry Brantmay, Mme Loosli-Usteri étant chargée des travaux psychologiques. L'ouvrage qu'elle vient de publier décrit donc l'institution telle qu'elle est depuis quatre ans et présente certaines des observations qu'elle a été à même de faire durant cette période.

Comme le dit M. Claparède dans sa préface, ce livre s'adresse à tout le monde: parents, corps enseignant, médecins, psychologues, philanthropes, criminalistes, car il s'occupe de ces nombreux « enfants-frontière » qui stationnent sur la limite du normal et du pathologique, et dont tous nous avons charge d'âme.

Il s'agit ici d'un sauvetage à accomplir. Pour y réussir, la consultation médico-pédagogique se sert, comme on sait, de tests, afin de se faire une idée de la situation mentale

[1] MARGUERITE LOOSL.-USTERI, chargée de cours à l'Institut des Sciences de l'Éducation: *Les enfants difficiles et leur milieu familial.* Editions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris.

Les femmes et les livres

Une mère : Alix de Prat de Lamartine[1]

Mlle de Mestral Combremont a étudié, une fois de plus, une âme féminine d'un intérêt incontestable. En attendant la publication intégrale du *Journal* de Mme de Lamartine, que prépare son arrière-neveu, le comte de Chastelier, notre auteur dresse un portrait tout en demi-teintes d'une femme de grande valeur qui exerça sur son illustre fils une très forte influence.

Vers 1776, une enfant de dix ans joue sous les ombrages du parc de Saint-Cloud avec un petit prince dont sa mère est la gouvernante, le futur roi Louis-Philippe. Le père d'Alix des Roys est intendant des domaines du duc d'Orléans. Dans ce milieu élégant et intellectuel, l'enfant rencontre les grands hommes du temps: Voltaire, qui fait sur elle une énorme impression avec sa perruque, sa célèbre canne, et ses yeux pétillants, et Rousseau auquel elle garda toute sa vie une sorte de tendresse.

De ce paradis un peu frivole qu'était pour Alix le parc de Saint-Cloud, une mère prudente l'éloigna. A quatorze ans, la jeune fille rejoignit sa sœur Césarine dans le vieux couvent de Saint-Martin de Salles. Plus charmante que jolie, la jeune fille tempère de douceur un brin de vivacité malicieuse; elle porte le costume tout noir des chanoinesses et le fanchon de soie, noire également, et la grande guimpe de lingerie. La règle est moins austère que les ajustements: on suit la chasse, on danse les danses lentes et mesurées de l'époque, on goûte les vers badins; mais aussi on suit les offices avec empressement, on fait de pieuses lectures et on commence d'écrire son *Journal*. Puis on rencontre le chevalier de Lamartine qui visite au couvent sa sœur Suzanne. Bel homme dans son uniforme de capitaine, il unit des dehors aimables à une réserve confinant à la froideur. Tel qu'il est, il plaît à Alix des Roys, alors âgée de vingt et un ans. Mais la dot minime de la jeune fille rebute les parents du capitaine qui refusent leur consentement. L'officier regagne son régiment, la demoiselle reste dans son couvent. Mais les événements travaillent pour eux: tout s'arrange, et le mariage de Pierre de Lamartine et d'Alix des Roys se célèbre à Lyon le 7 janvier 1790.

C'est à Milly (Mâconnais), dans une petite maison appartenant aux Lamartine que s'établit le jeune couple.

Demeure modeste, dira plus tard le grand poète, qui semble vouloir se dérober aux regards, tapie qu'elle est au creux du vallon, et comme agenouillée au pied du clocher de pierre, masquée en outre par de grands arbres; on ne l'aperçoit ni de la route ni des autres maisons du hameau dont elle se distingue, malgré sa simplicité, par quelque chose d'aristocratique. Elle fait penser à une dame de bon lignage que des revers de fortune obligent à vivre au hameau, mais qui y conserve, sous l'usure de ses vêtements, un port et une dignité qui la donnent à connaître.

La vie débute assez sereine en dépit des difficultés d'ordre économique: la basse-cour et le jardin alimentent la table. Alix est heureusement la raison même; si elle regrette son passé plus mondain et plus brillant, elle ne le dit pas et s'accommode d'une simplicité qui convient peut-être mieux à son mari, campagnard dans l'âme, qu'à elle-même; elle embellit son petit domaine et au début de chaque hiver quitte sa maison des champs pour une petite demeure tout auprès de celle de ses beaux-parents, à Mâcon, rue des Ursulines.

C'est là que vient au monde un fils, le 10 novembre 1790, à la grande allégresse de tout le monde. L'enfant est frêle, délicat, le médecin l'envoie à Lausanne pour s'y fortifier. Le logis choisi est contigu à celui qu'habite l'historien Gibbon avec lequel les Lamartine font bonne connaissance et les genoux de Gibbon servent souvent de berceau au petit garçon. De retour en France, le jeune ménage y souffrit de la tourmente révolutionnaire et peu s'en fallut que Pierre de Lamartine payât de sa vie son dévouement à la cause royale. Au 10 août, il fut blessé, arrêté par les insurgés et secouru par un ancien jardinier de sa famille qui lui prêta des habits civils et assura sa fuite.

Les biens de la famille Lamartine sont séquestrés, puis rendus. Deux enfants d'Alix meurent en bas âge, elle a trente et un ans, son mari en a quarante-six. Les dures années de la révolution les ont marqués de leur griffe et la maison de Milly n'a pas rajeuni non plus. Quatre enfants sont venus tenir compagnie au jeune Alphonse; ils coûtent à nourrir et à élever, les récoltes manquent souvent, le père ne sait où trouver l'argent nécessaire pour payer les ouvriers de campagne. Alix prie et prend patience. Le futur poète garde les bestiaux en compagnie d'autres petits bergers et n'apprend rien parce qu'il n'y a pas d'école à Milly. C'est à grand peine que sa mère trouve le temps de lui enseigner à lire; elle n'a aucune expérience de l'enseignement et a assez à faire avec un gros ménage à diriger, quatre petites filles à soigner et, en plus, celle qu'elle appelle son sixième enfant, sa belle-sœur Sophie qui est faible d'esprit. Elle redoute de se séparer d'Alphonse et elle le confie au vieux curé de Boussière et à son vicaire, l'abbé Dumont. Ce dernier, homme cultivé, était devenu prêtre malgré lui après une douloureuse aventure sentimentale avec une jeune fille de la noblesse. L'abbé — le futur Jocelyn du poète — était de piété assez tiède et en outre criblé de dette. « Il s'occupait plus de ses chiens que de moi », raconte le jeune Lamartine, et ses élèves faisaient peu de progrès. Alix s'occupait de l'instruction religieuse de son fils... « On peut dire qu'elle vivait en Dieu

[1] Par J. Mestral de Combremont. Payot, Editeur, 1935. CPrix 2 fr. 60.